

## Problématique



En vertu des Traités, la politique de défense reste une prérogative nationale.

- L'Union Européenne ne peut intervenir qu'à la demande unanime des 27 États Membres
- La Commission Européenne n'a pas l'initiative.
- On est dans le champ **intergouvernemental**.

En revanche, sans conduire une politique d'armement, l'Union Européenne peut jouer un rôle lorsqu'on aborde la dimension industrielle : la Commission peut proposer des actions et des programmes de nature **communautaire**.

## 1

## Les antécédents et le cadre d'une politique européenne de l'armement

L'intervention de l'UE dans la politique industrielle de défense fait débat depuis longtemps. Quelques jalons importants :



1997



La Commission

- Publie un rapport sur le coût de la non-Europe en matière d'armement.
- Fait de premières propositions pour mieux intégrer le marché européen des équipements de défense.

1998

6 GRANDS PAYS EUROPÉENS

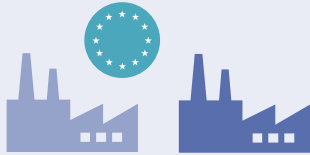


signent une lettre d'intention (LOI).



Ils y affichent leur volonté de rapprocher leurs politiques nationales en matière d'armement et les moyens qu'ils comptent mettre en œuvre pour y parvenir.

2000



Fondation des groupes industriels européens transnationaux présents dans la défense : EADS, qui deviendra Airbus, et MBDA.

4 PAYS



FR DE UK IT



mettent en place l'OCCAR (Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement), un organisme habilité à passer des contrats en leur nom pour des programmes en coopération.

2001

2004

Création de Agence Européenne de Défense

- Une institution de l'UE.
- Sa mission première est la coopération en matière d'armement.



EUROPEAN DEFENCE AGENCY

2009



Adoption de 2 directives européennes fixant des règles communes pour l'accès aux marchés publics de défense et la circulation des matériels de défense au sein de l'UE.



horizon europe

L'UE décide un budget de 1,7 milliards d'euros pour financer la recherche de sécurité à double usage civil et **militaire** dans le cadre d'Horizon Europe.

2014

2021



La Commission se dote d'une Direction générale en charge de l'industrie de défense et de l'espace (DG DEFIS) et un Fond Européen de Défense est mis en place.

2

## Les axes d'intervention de l'UE en matière d'armement

4 niveaux de la politique industrielle de défense peuvent être concernés :

Au titre du marché intérieur :

1

L'intégration du marché européen des équipements de défense pour y accroître la concurrence tout en incitant à la coopération.



Au titre de la recherche :

2

Le financement et le développement de technologies duales ou militaires.



Au titre de la compétitivité de l'industrie :

3

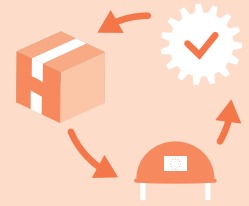
Favoriser les partenariats et la consolidation des entreprises actives dans la défense.



Au titre de la sécurité d'approvisionnement :

4

Soutenir la production et coordonner l'acquisition des matériels militaires au sein des États membres.



Des avancées dans chacun de ces domaines dépendent de **3 conditions**

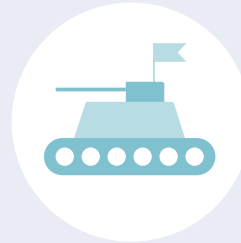


L'existence d'une **base juridique** autorisant l'intervention de l'UE. 2 articles du Traité TFUE jouent à ce titre un rôle important:

- **Article 173** : concerne la compétitivité de l'industrie européenne,
- **Article 114** : concerne le marché intérieur.



L'**adhésion des États membres** à une logique de mutualisation régulée et financée au niveau de l'UE appliquée à leurs investissements de défense.



Une **convergence des besoins militaires** dont l'expression reste l'apanage des armées nationales.

3

## Les programmes financés et pilotés par l'UE

### Le fond européen de défense (EDF)



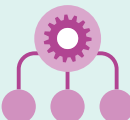
6 ans



8 Milliards €



Financement de projets de R&D en coopération



Appels compétitifs à projets auprès des industriels.

### ASAP (Act in Support of Ammunition Production)



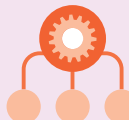
2 ans



500 Millions €

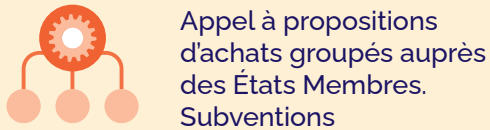
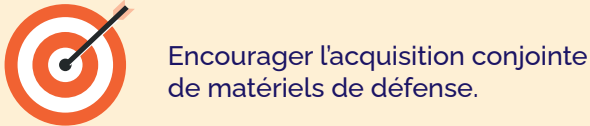


Soutien à la production de munitions et de missiles.

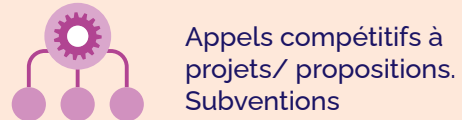


Appels compétitifs à projets auprès des industriels. Subventions.

## EDIRPA (European Defence Industry Reinforcement through common Procurement Act)



## EDIP (European Defence Industry Program)



### UN PREMIER BILAN PROVISoire :

